

MONSIEUR FONTE Louis
5 allée des Fauvettes
94800 VILLEJUIF



Scannez avec
l'application CycladesVerif

Jury : 0500

Nom de famille : FONTE
Prénom(s) : Louis
Né le : 28/09/2005
A : VITRY-SUR-SEINE (094)
INE : 091022454BJ
Etablissement : 0754042L LYC LE REBOURS - PARIS(0754042L)
Forme de passage : Contrôle continu y compris EPS
Catégorie : SCOLAIRE
Série : Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

Epreuves terminales	Coef.	1er groupe	
		Note	Points
Français			
Français écrit	A01 2022	10.00	50.00
Français oral	A01 2022	14.00	70.00
Philosophie	4.00	11.00	44.00
Epreuve orale terminale (Grand oral)	14.00	13.00	182.00
Management, sciences de gestion et numérique - Systèmes d'information de gestion	16.00	14.00	224.00
Droit et économie	16.00	9.00	144.00
Totaux	60.0		714.00

Contrôle continu	1ère			Terminale		
	Coef.	Note	Points	Coef.	Note	Points
Histoire - Géographie	3.00	12.10 (A01 2022)	36.30	3.00	13.00	39.00
Enseignement moral et civique	1.00	14.90 (A01 2022)	14.90	1.00	15.00	15.00
Langue vivante A (Anglais) (ETLV)	3.00	10.90 (A01 2022)	32.70	3.00	11.20	33.60
Langue vivante B (Espagnol)	3.00	12.90 (A01 2022)	38.70	3.00	11.40	34.20
Mathématiques	3.00	12.60 (A01 2022)	37.80	3.00	12.10	36.30
Education physique et sportive				6.00	18.00	108.00
Sciences de gestion et numérique	8.00	12.50 (A01 2022)	100.00			
Total de coefficients : 40.0			Total de points : 526.50			

Calcul résultat	Coef.	Points
Epreuves terminales	60.0	714.00
Contrôle continu	40.0	526.50
Totaux	100.0	1240.50
MOYENNE FINALE	12.41	

Décision du jury :



Admis Mention Assez Bien

A ARCUEIL, le 04 juillet 2023
Le directeur du service interacadémique
des examens et concours
Frédéric MULLER

RELEVÉ DE NOTES DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Pour mieux comprendre les modalités de calcul de votre note finale au baccalauréat, visitez le site <https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee>.



Scannez le QR-Code ci-contre et accédez directement aux modalités de calcul.

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Conformément à la réglementation des examens, le jury est souverain et aucun recours n'est recevable à l'encontre des décisions qu'il a prises en application de cette réglementation.

Seules les irrégularités relevant d'erreurs matérielles ou de droit peuvent être rectifiées.

Si vous estimez que la décision du jury est irrégulière, vous pouvez :

- soit formuler un recours gracieux auprès des services en charge des examens et concours, par courrier et dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision.

Après avoir effectué un recours gracieux, vous pouvez former un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans un délai de deux mois à compter de la réception d'une décision de rejet de votre recours gracieux, ou dans un délai de quatre mois à compter de votre recours gracieux si vous n'avez pas obtenu de réponse de l'administration.

- soit former directement un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de cette présente notification.

IMPORTANT

Le présent document vaut ce que de droit jusqu'à délivrance du diplôme pour le candidat admis. Il peut être édité à tout moment depuis votre espace candidat CYCLADES.